



Informations importantes pour les investisseurs de la Zweiten, Dritten ou Fünften Cleantech Infrastrukturgesellschaft mbH & Co. KG (CTI 5D, CTI 8, CTI 9D, CTI 15, CTI Vario D)

[Statut actuel de la transaction de vente du portefeuille / Possibilité de refinancement du portefeuille créée des liquidités supplémentaires / Aperçu économique du portefeuille d'actifs réels sous-jacent](#)

Madame, Monsieur,

Nous nous référons aux informations destinées aux investisseurs depuis 2020, dans lesquelles nous vous avons informé des conditions actuelles du marché ou de la vente de nos trois centrales à biomasse philippines (centrales à énergies renouvelables), dans lesquelles vous avez une participation indirecte par le biais de la société ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH (" société de participation "). Nous souhaitons aujourd'hui vous informer de la situation actuelle.

Le début de la vente du portefeuille est encore retardé par les autorisations administratives en attente.

En avril 2023, nous vous avons annoncé la reprise du mode de distribution actuel ainsi que le début successif de distributions spéciales pour le deuxième trimestre 2023. Cette annonce reposait sur l'hypothèse, bien fondée à l'époque, que la vente progressive des centrales électriques pourrait être réalisée à temps et que les liquidités nécessaires pourraient ainsi être créées en quantité suffisante.

Malheureusement, à ce jour, les dernières conditions en suspens (autorisations d'achat/de vente) n'ont toujours pas été réunies, malgré nos relances régulières et insistantes. Cela retarde malheureusement à nouveau la vente, l'afflux de liquidités et le rétablissement des modes de distribution qui en découle.

Nous tenons à exprimer ici nos regrets et à nous excuser explicitement pour les éventuels désagréments causés par le fait que l'évolution réelle dans le temps s'écarte de nos perspectives, que nous supposions déjà prudentes. En principe - comme nous l'avons appris à maintes reprises au cours de plus de 20 ans d'activités d'investissement complexes et fructueuses - des causes apparemment mineures peuvent entraîner des retards intermédiaires. En fin de compte, elles n'affectent toutefois pas le succès économique.

Les indications de ce cas concret plaident également en ce sens : les énergies renouvelables continuent de gagner du terrain en Asie, notamment en raison des directives strictes dans le cadre de l'objectif climatique mondial "Net-Zero 2050". Les quotas minimums d'énergie renouvelable qui en découlent et qui augmentent chaque année au sein du mix énergétique des grandes entreprises d'électricité les obligent à développer de plus en plus leur parc d'énergie renouvelable. Cela signifie que les infrastructures d'énergie renouvelable constituent un marché de croissance pour les décennies à venir et donc une excellente opportunité de placement pour les investisseurs.

Une option éprouvée de création de liquidités à nouveau disponible.

Outre les ventes de projets, la gestion de fortune de la société de participation disposait habituellement, dans le passé, de refinancements pour les projets ayant atteint la phase d'exploitation, comme deuxième source de liquidités. Cependant, depuis le début de la pandémie de COVID (nous vous avons déjà informé à ce sujet en octobre 2020), le marché du financement de projets était fortement limité dans son fonctionnement. La crainte d'un nouveau lockdown, de revers économiques et de nouvelles restrictions était encore trop grande en Asie - et donc bien plus longtemps qu'en Europe. Jusqu'à la fin, le secteur bancaire s'est donc montré très réticent à financer et refinancer de nouveaux projets.

Ce n'est qu'au cours des derniers mois que les banques ont cessé d'être réticentes en raison de la reprise économique croissante et qu'elles ont à nouveau mis l'accent sur les énergies renouvelables en tant qu'objectifs de financement, notamment en raison de la hausse des prix et de la demande d'énergie ainsi que des objectifs climatiques contraignants.

Cette évolution favorable du marché a permis à la gestion d'actifs de récupérer une option supplémentaire pour se procurer des liquidités et d'entamer immédiatement, au début du deuxième trimestre, des discussions avec des banques commerciales locales et régionales ainsi que des

banques d'investissement internationales en vue d'un refinancement. L'objectif : la transaction de refinancement du capital étranger mis à disposition par ThomasLloyd pour les centrales électriques, prévue jusqu'à présent pour le deuxième semestre 2024, doit désormais être avancée, indépendamment de la date à laquelle la vente de la part de capital propre pourra être finalisée.

Pour mieux comprendre : la gestion de fortune a investi indirectement le capital mis à disposition par les investisseurs dans le portefeuille de biomasse dans un rapport d'environ 20:80 sous forme de capital propre ou de capital étranger (sous forme de "crédits"). Cela signifie également que la transaction de refinancement, au cours de laquelle une ou plusieurs banques, en tant que nouveaux prêteurs, remplacent par des liquidités les capitaux de tiers octroyés par ThomasLloyd, libère un montant plusieurs fois supérieur à la vente de la part de capitaux propres.

D'autres avantages sont à noter : Les refinancements peuvent également être mis en œuvre sans autorisations administratives et pourraient donc, le cas échéant, être réalisés plus rapidement que la vente déjà en cours de réalisation grâce à des procédures plus simples. Cela accélère non seulement la reprise des distributions, mais permet également d'investir plus tôt et pour un montant nettement plus important dans le développement de nouveaux projets.

Le portefeuille de biomasse : une position unique et durable en tant qu'actif d'infrastructure résistant à la crise.

Le portefeuille de biomasse réalisé avec vous se distingue par sa dimension énorme, sa substance économique et donc son importance stratégique et politique pour le marché énergétique philippin. Cette position unique est la base d'une valeur économique élevée et stable, même en période de turbulences économiques et politiques.

Le portefeuille de biomasse répond ainsi de manière idéale aux exigences des investisseurs qui apprécient les atouts fondamentaux d'un investissement tangible, fiable et solide et qui, grâce à ces qualités, regardent vers l'avenir avec confiance.

Pour plus de détails sur votre portefeuille, veuillez consulter l'annexe.



Calendrier des distributions mis à jour.

Nous estimons que le retard actuel n'aura pas d'impact sur les dates de distributions spéciales du second semestre 2023 mentionnées dans l'information aux investisseurs de décembre 2022 (six distributions mensuelles en septembre 2023, cinq distributions mensuelles en décembre 2023). Le retour à des distributions régulières est désormais prévu pour le troisième trimestre et donc en octobre.

Nous savons très bien qu'il n'a pas toujours été et qu'il n'est pas toujours facile pour vous, investisseurs, de faire preuve de la patience qui vous est demandée depuis le début de la pandémie COVID jusqu'à aujourd'hui. Nous vous remercions chaleureusement de cette patience et de votre confiance et vous assurons que nous travaillons en parallèle et avec la plus grande priorité sur les deux options (vente, refinancement) afin de générer, à partir de l'un des plus grands portefeuilles d'actifs énergétiques dans le secteur de la biomasse, les liquidités qui nous permettront d'une part de verser vos distributions et d'autre part d'entreprendre de nouveaux projets.

Nous vous informerons à nouveau de la situation actuelle au plus tard le **31 juillet 2023**, et bien entendu plus tôt si des nouveautés importantes sont disponibles. Nous restons par ailleurs à votre entière disposition pour toute question.

Recevez Madame, Monsieur, nos salutations distinguées

Cleantech Management GmbH